

firmes de propriété étrangère et ceux des firmes canadiennes, on constate que celles-là ont mieux réussi. Mais, un regard sur les chiffres disponibles pour les deux dernières années indique que les firmes de propriété étrangère ont entrepris relativement moins de travaux de recherche au Canada en vertu du programme IRDIA qu'on aurait pu s'y attendre, surtout depuis qu'elles sont l'objet de l'attention publique.

**L'hon. M. Pepin:** Je ne suis pas en mesure de vérifier le bien-fondé de l'opinion du député. A mon avis, ne pas accorder aux firmes étrangères, administrées de l'étranger, les avantages du programme IRDIA serait une mauvaise façon d'aborder les problèmes. Depuis deux ans, grâce aux efforts de mes fonctionnaires, j'ai pu, à titre de ministre de l'Industrie et du Commerce, insister auprès des compagnies de propriété étrangère sur les exigences des intérêts canadiens. Je suis convaincu que mes prédécesseurs ont dû faire comme moi, qu'ils ont tenu aux entreprises les propos suivants: «Vous faites beaucoup d'argent au Canada; vous avez d'excellentes installations et un excellent équipement, mais à l'avenir, on mettra l'accent sur la recherche et le développement. Nous vous serions donc reconnaissants si vous mettiez au point, au Canada, des facilités comme celles qu'on trouve aux États-Unis ou en Europe.» J'ai souvent fait cela avec un certain succès, je dois dire, non parce que c'était moi qui le demandais, mais parce que je représentais alors le gouvernement du Canada. A mon avis, le député d'Oshawa-Whitby devrait au moins demander au ministre de l'Industrie et du Commerce d'être encore plus hardi dans ce domaine. Ce qu'il a dit d'IRDIA ne me semble pas non plus s'appliquer dans les circonstances actuelles.

• (4.00 p.m.)

Le reste de son discours porte sur des domaines où la recherche et le développement devraient être intensifiés; c'est une question d'opinion. On accueille favorablement la recherche sur la pollution et toutes les facilités du programme gouvernemental en matière de recherche et de développement sont ouvertes aux compagnies disposées à faire ce genre de recherche. Mais bien d'autres domaines revêtent aussi une grande importance pour l'avenir du Canada, et il se trouve que nous ne tombons pas toujours d'accord quant au choix. Il nous arrive, parfois, d'entreprendre une recherche dans un domaine qui nous

semble justifié, alors que quelqu'un d'autre a fait une grande découverte dans ce même domaine. Il s'agit d'un jeu difficile et il faut parfois prendre des risques. Toutes les directions de mon ministère sont toujours là prêtes à conseiller les gens sur les programmes gouvernementaux de recherche et de développement et les domaines où les recherches vaudraient le plus d'être faites. Les Canadiens ne doivent pas oublier que le ministère est, en quelque sorte, dans la position d'un conseiller en ces matières et, à mon avis, il accomplit sa tâche remarquablement bien. Dans le domaine de l'électronique, par exemple, mon ministère a joué un rôle éminent pour s'assurer que ce qu'on appelle la troisième génération des micro-circuits recevrait l'aide voulue, et cette aide a été accordée. La pollution est un secteur important, il est vrai, mais d'autres le sont tout autant. Ces autres domaines devraient aussi jouir de crédits pour la recherche et le développement. Ce sont les compagnies qui décident du domaine auquel elles affectent leur argent et les crédits que le gouvernement leur accorde.

**M. Barnett:** Monsieur le président, puis-je poser une question au ministre? Il nous a communiqué, il y a un instant, quelques statistiques qui indiquaient pour lui, si j'ai bien compris, le succès obtenu par ce programme de recherches industrielles, subventionné par le gouvernement. Le ministre possède-t-il des indices, des indications ou des statistiques révélant l'ampleur des résultats obtenus, dans des cas particuliers ou généraux, sous forme d'un accroissement du pourcentage de productivité à la suite des programmes de recherche entrepris aux termes de cette loi?

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur le président, je regrette de ne pas pouvoir les fournir maintenant, mais j'écrirai au député à ce sujet si je puis réunir des renseignements suffisants. Je sais que mon ministère entreprend des études concernant la productivité en général. Je m'efforcerais de savoir s'il existe un rapport connu entre le taux d'accroissement de la recherche et du développement et le taux croissant de productivité au Canada. Je suis porté à croire qu'il y a un rapport mais j'ignore s'il existe des chiffres pour le prouver.

**M. Barnett:** Je remercie le ministre. Ce serait, à mon sens, une méthode fort utile pour juger de la valeur des placements des fonds publics car on propose de continuer à appliquer un programme semblable.